

**ETAT DECLARATIF DE RISQUES - AGENTS CNRACL**

**CENTRE DE GESTION DES ARDENNES - CHARLEVILLE-MEZIERES (08)**



Année	Maladie Ordinaire (MO)		Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)		Maternité (MAT)	Accident du travail (AT)			Décès (DC)	Effectif agents CNRACL
	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Plein traitement	Temps partiel thérapeutique	Nombre d'accidents	Nombre	
<b>2011</b>	187,0	0,0	104,0	0,0	0,0	234,0	0,0	3	0	15
<b>2012</b>	92,0	0,0	689,0	0,0	0,0	366,0	0,0	1	0	14
<b>2013</b>	198,0	35,0	408,0	322,0	0,0	365,0	0,0	1	0	14
<b>2014</b>	237,0	154,0	260,0	366,0	0,0	365,0	0,0	1	0	17

Pour les accidents du travail, les frais médicaux s'élèvent à :

non assuré sur l'exercice :

<b>2011</b> 791 €	<b>2012</b> 414 €	<b>2013</b> 0 €	<b>2014</b> 0 €
----------------------	----------------------	--------------------	--------------------

Informations sur les données	
Les données sont exprimées en jours déclarés sur l'exercice	
Les données sont arrêtées au :	<b>08/11/2015</b>

Informations contractuelles 2014	
Masse salariale assurée	424 178 €
Garanties assurées	AT-DC-LM/LD-MO-MAT-PAT
Franchises	MO 15ARR

N ARR : N jours de franchise par arrêt  
N ARR M : N jours de franchise par arrêt annulés à partir de M jours d'arrêt  
N CUM : N jours cumulés sur 365 jours

**Date, cachet et signature de la personne dûment habilitée au sein de la collectivité**

Les présentes statistiques ont été élaborées à la demande du pouvoir adjudicateur dans le cadre de la consultation d'appel d'offres ou du marché public d'assurance statutaire. Nous attirons l'attention sur le fait que ces statistiques ont été établies sur la base des déclarations effectuées par la collectivité à la date du 08/11/2015. Ces données sont conformes à la réglementation en vigueur et répondent aux exigences habituelles des assureurs leur permettant d'analyser le risque à couvrir. Les présentes informations n'ont de sens que si elles sont transmises aux candidats et exploitées dans leur globalité ; une transmission ou utilisation partielle de celles-ci pourrait conduire à une vision erronée de la sinistralité.